

# LE TREMPLIN

### Description de la classe

La classe spécialisée Tremplin permet à l'élève de poursuivre le développement des compétences et des connaissances du Programme de formation de l'école québécoise (PFEQ) tout en fournissant le soutien nécessaire à sa progression en tenant compte de son rythme. Elle vise également le développement de stratégies ciblées en fonction des besoins et des capacités de l'élève. L'enseignement par une pédagogie différenciée permet à l'élève de développer les outils nécessaires à sa réussite et sa réalisation personnelle tout en le rendant plus disponible aux apprentissages.

La classe Tremplin a une visée temporaire et préconise un retour en classe ordinaire. L'élève y sera scolarisé pour une période maximum de 3 ans.

### Les objectifs de la classe TREMPLIN

- Préciser les besoins de l'élève;
- Apaiser l'élève afin qu'il soit disponible à poursuivre sa progression au niveau des apprentissages;
- Développer des stratégies d'adaptation;
- Outiller chaque élève selon ses besoins;
- Poursuivre les démarches avec les professionnels scolaires;
- Amorcer ou poursuivre des démarches avec des ressources externes;
- Travailler en collaboration avec l'école de référence en prévision d'un retour possible en classe ordinaire (prévoir des rencontres de régulation au minimum 2 fois/année).

## Pour ce faire, plusieurs approches, stratégies et moyens spécifiques à la classe TREMPLIN sont mis en place. Par exemple :

- Assurer un environnement favorisant des interactions via l'établissement d'un milieu prévisible et sécurisant (routines, horaires, sous-groupe, individualisation du rythme de l'élève et des exigences);
- Utiliser des approches pour optimiser le lien d'attachement;
- Stimuler le développement des compétences sociales et émotionnelles à l'aide d'interventions adaptées visant l'acquisition de comportements adaptatifs (habiletés sociales, identification, expression et gestion des émotions, etc.);
- Augmenter l'intensité de l'enseignement des comportements attendus et de remplacement (approche positive);
- Utiliser une approche préventive en gestion des comportements difficiles (ex. : enseigner des stratégies de résolutions de problèmes);
- Élaborer des protocoles d'intervention spécifique;
- Favoriser une communication et une collaboration soutenue et fréquente avec les parents ou tuteurs de l'élève avec l'école;
- Favoriser une approche systémique : collaboration avec les services éducatifs complémentaires et les partenaires externes (pédopsychiatre, CISSS, médecin, professionnels au privé, organismes, etc.);
- Adapter ou modifier les attentes du PFEQ selon les besoins en fonction de la zone de développement proximale de l'élève;
- Maintenir le plus possible l'élève à niveau sur le plan des apprentissages en fournissant les outils pédagogiques et technologiques requis et préserver les possibilités de retour en classe ordinaire;
- Intervenir en sous-groupes de besoins;
- Etc.

#### Profil d'entrée

- L'élève présente un déficit important de sa capacité d'adaptation qui se manifeste par des difficultés d'interaction majeures avec plusieurs éléments de l'environnement scolaire, social ou familial. Ce déficit empêche l'élève d'accomplir ses tâches, selon son âge et sans un soutien intensif;
- Pour l'instant, l'élève ne possède pas les capacités personnelles lui permettant de progresser en classe ordinaire, tant sur le plan de ses apprentissages que de sa socialisation;
- Les symptômes peuvent se manifester par des comportements « sur-réactifs/extériorisés », en regard des stimuli de l'environnement (actes d'intimidation et de destruction, refus persistant de l'encadrement, mensonges, opposition/provocation, etc.), ou par des comportements « sous-réactifs/intériorisés » (comportements de passivité, de dépendance et de retrait, de tristesse, d'évitement, de fatigue, etc.).

Pour y accéder, le processus d'intervention est réalisé dans la vision de l'approche personnalisée du CSSMI (analyse fonctionnelle).

L'élève présente un dysfonctionnement qui perdure ou s'aggrave en termes de fréquence, persistance, constance et d'intensité, et ce malgré l'application de mesures mises en place depuis plusieurs mois (résistance aux interventions ciblées et spécifiques) :

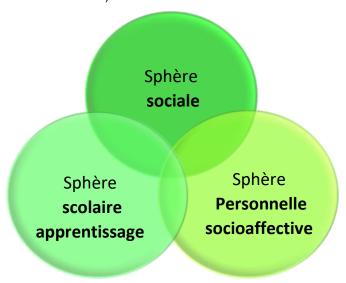
- Fréquence: se manifeste de façon continue, c'est-à-dire plusieurs fois par jour ou plusieurs incidents critiques par semaine;
- > Persistance : est observé depuis plusieurs mois;
- > Constance : est observé dans diverses situations scolaires et sociales ou familiales;
- > Complexité/intensité : provoque une perturbation grave chez l'élève ou dans son entourage.

### Situation de rupture

- L'élève présente des difficultés très importantes dans l'ensemble des sphères développementales : scolaire/apprentissage, personnelle/socioaffective, sociale.
- Les difficultés sont présentes dans plusieurs contextes, s'intensifient et persistent dans le temps malgré les interventions mises en place dans un plan d'intervention.
- Les personnes impliquées s'inquiètent et demandent de l'aide. Les services éducatifs complémentaires sont impliqués et il y a présence d'analyse concertée.
- Le milieu scolaire ne peut remédier seul à la situation. La scolarisation est difficilement envisageable et l'implication des partenaires est nécessaire. Un PSII est envisagé ou est mis en œuvre.

SEJ – CSSMI – Janvier 2022

**DE PLUS**, l'élève présente des incapacités et des limitations qui altèrent son développement dans au moins DEUX des sphères suivantes (scolaire/apprentissage, personnelle/socioaffective ou sociale) :



Sphère sociale	Sphère scolaire/apprentissage	Sphère personnelle/socioaffective
<ul> <li>Difficultés à se faire des amis;</li> <li>Difficultés à maintenir des amitiés;</li> <li>Peu de contacts sociaux;</li> <li>Difficultés à faire confiance aux autres (intervenants et pairs);</li> <li>Difficultés à régler ses conflits avec les pairs et l'adulte;</li> <li>Isolement par les pairs;</li> <li>Difficultés à communiquer de façon efficace;</li> <li></li> </ul>	<ul> <li>Difficultés d'adaptation à la vie scolaire;</li> <li>Faible disponibilité aux apprentissages;</li> <li>Impacts significatifs des difficultés sur les apprentissages;</li> <li>Difficultés à répondre adéquatement aux consignes;</li> <li>Surcharge cognitive fréquente et constante;</li> <li>Fatigabilité régulière;</li> <li>Manque d'autonomie dans son fonctionnement;</li> <li>Évitement;</li> <li>Absentéisme;</li> <li></li> </ul>	<ul> <li>Envahi par des émotions paralysantes;</li> <li>Difficultés de contrôle (impulsivité);</li> <li>Manque de motivation;</li> <li>Tendance à s'opposer systématiquement</li> <li>Difficultés à reconnaître ses responsabilités;</li> <li>Présence d'agressivité verbale ou physique;</li> <li>Passivité;</li> <li>Anxiété;</li> <li>Humeur variable, déprimée, etc.</li> <li>Dénigrement;</li> <li>Estime de soi ;</li> <li></li> </ul>

SEJ – CSSMI – Janvier 2022

# Nombre d'élèves par groupe

- 10 -12 élèves (primaire);
- 12- 14 élèves (secondaire).

# **Documents requis**

- Lettre de prévision de cheminement scolaire-classe spécialisée signée par les parents;
- Formulaire de classement;
- Plan d'intervention à jour;
- Bulletin du cycle actuel ainsi que du cycle antérieur;
- Protocole d'intervention spécifique;
- Rapport du professionnel scolaire;
- Échelle d'aptitude à la réintégration (facultatif);
- PSII (si disponible).